

Des nouvelles de TAFTA, le grand marché transatlantique

Bonne nouvelle tout de même : adopté le 28 MAI par la *Commission Commerce International du Parlement Européen*, le projet de résolution sur TAFTA devait être voté en séance plénière le mercredi 10 juin. Faute de soutien suffisant, le Président du Parlement, Martin SCHULZ et le rapporteur Bernard LANGE (membre du parti social-démocrate allemand), avec l'approbation du groupe PPE, Parti Populaire Européen, (NDLR la droite majoritaire), ont décidé de repousser le vote de cette résolution controversée. Ce n'est QUE repoussé et NON ANNULÉ.

Pour une Initiative citoyenne Européenne (ICE)

Une initiative citoyenne européenne est une invitation faite à la Commission européenne de présenter une proposition législative dans un domaine dans lequel l'UE est habilitée à légiférer. L'initiative doit être soutenue par au moins un million de citoyens européens issus d'au moins 7 pays sur les 28 que compte l'Union. Un nombre minimum de signataires est requis dans chacun de ces 7 États membres.

Une telle initiative a été lancée à propos de TAFTA. Nous en sommes à 2 277 321 signatures dans 16 pays pour demander une ICE, un référendum européen en quelque sorte. Ce déni de démocratie est à dénoncer très fortement autour de nous.

Jean Luc MAURIER

L'Europe, l'Europe, quelle Europe ? Celles des lobbys.

Le lobby des perturbateurs endocriniens vient de faire reporter la date d'interdiction à... 2017 ; au moins, TAFTA sera sans doute signé avant !

Dans le même temps, j'apprenais par internet que le lobby des OGM vient de convaincre Bruxelles d'accepter 19 OGM. Bruxelles a dit OUI ! Mais les états peuvent refuser !... Ben voyons avec le tribunal des conflits qu'ils veulent mettre en place, ces états seront pénalisés tellement fort qu'ils finiront par dire oui « *Parce qu'on ne peut pas payer !* »

Jean Luc MAURIER

Le petit journal de Rémo Gary

J'ai, pendant 8 années, écrit un *Petit Journal* adressé à chaque début de saison à ceux qui s'y étaient abonnés, via mon site internet : www.remogary.com

Voilà que j'ai eu envie d'en faire un livre. Pour le plaisir. Un vrai livre de 240 pages, avec du vrai papier. Regroupant les 29 numéros parus à ce jour.

Ce Petit Journal, je l'ai voulu poétique et politique, poétique si vous voulez.

En tous cas qui tente de faire le lien entre mes occupations militantes et chansonnantes. (et inversement), occupations qui me sont financées.

Je n'ai rien changé aux textes d'origine sinon d'y corriger quelques fautes de frappe et d'orthographe.

«Dandara», le groupe palestinien de Jérusalem : Ils reviennent !

L'an dernier, l'AFPS 01 avait accueilli le groupe de jeunes rappeurs palestiniens de Silwan (quartier de Jérusalem-Est occupé et annexé illégalement par Israël depuis 1967 ; rappelons que le soutien aux Palestiniens de Jérusalem-Est et à ceux de la vallée du Jourdain font partie des objectifs prioritaires de l'AFPS nationale). Ils s'étaient produits notamment lors de la veille de juillet 2014 et à la Tannerie. Ils seront à nouveau en France du 23 juillet au 7 août (après la fin du ramadan qu'ils souhaitent passer en famille). C'est à la demande de la Région Rhône-Alpes que l'AFPS 01 a accepté d'organiser cette tournée qui a plusieurs buts : professionnaliser ces jeunes musiciens grâce à un travail avec des producteurs lyonnais, découvrir leur musique et faire connaître la situation à Jérusalem-Est. Leur programme est en cours de définition avec différents partenaires à Lyon, Chambéry, Saint-Étienne et Paris.

Ils seront dans l'Ain du 23 au 27 juillet et du 1er au 3 août :

Vendredi 24 juillet

- après midi : *show-case* avec *Plake Tournante* et débat à la Tannerie

Samedi 25 juillet :

- journée : *coaching* à la Tannerie avec des professionnels de la scène
- soirée : *rencontre avec le CCFD* à Serrières-de-Briord

Dimanche 26 juillet :

- soirée : *concert* à Bouvent

Lundi 27 juillet :

- journée : activités de *détente* à Bourg-en-Bresse
- soirée (18h 30) : *rencontre/débat* avec les militants de l'AFPS et des amis de la cause palestinienne à Bouvent autour d'un barbecue.

Samedi 1er août

- journée *détente* (à Chambod ?).

Pour tout renseignement : Nadine : nadine.fructus@sfr.fr

Jacques : jacques.m.fontaine@gmail.com

Jacques FONTAINE

Il y reste forcément quelques fourvoiements, des erreurs... Et quelques redites aussi. En le relisant, j'en ai aperçu.

Vous trouverez donc, dans ce *Petit Journal*, à redire. Il est fait pour ça.

Vous pouvez le lire d'un coup, ou plutôt « *à cha peu* » comme on dit du côté de Lyon.

Il m'a aidé depuis 8 ans, à réfléchir par écrit : « *Ça va mieux en l'écrivant !* ».

Si vous souhaitez le recevoir, son prix est de 12 € (15 € avec le port). Vous m'envoyez un message avec votre adresse, et je l'expédie par la poste.

remogary@wanadoo.fr



Nos trains sont en danger Tirons le signal d'alarme

Nos trains sont une richesse nationale

Notre réseau ferré était l'un des plus performants du monde. Malgré l'explosion de l'usage de l'automobile et le développement du transport aérien, le rail avait su opérer un formidable renouveau en progressant dans tous les domaines :

- vitesse et confort (nouveaux matériels Corail, TGV et TER),
- desserte des zones urbaines (notamment en Île de France),
- sécurité (faible taux d'accidents) et environnement (nuisances marginales).

Mais aujourd'hui ils sont en danger.

Que vous soyez usager quotidien pour votre travail ou vos études, ou voyageur occasionnel sur les TER, Intercités et TGV, vous subissez des dysfonctionnements croissants qui fragilisent ce mode de transport.

Vous êtes aujourd'hui confrontés :

- à une hausse régulière du prix des billets, non supportable pour les trajets à plusieurs,
- à des suppressions de trains, à des surcharges, à des retards répétés,
- aux ralentissements entraînés par la dégradation des infrastructures ;
- à la réduction des fréquences, aux correspondances difficiles, à la disparition de liaisons Intercités et à des fermetures de lignes qui pénalisent les villes moyennes,

- à une baisse des services offerts aux usagers (trains de nuit, auto-trains, restauration, vélo à bord, guichets et boutiques SNCF).

Vous êtes de plus en plus tentés de renoncer au train. Nombre d'entre vous l'ont déjà abandonné pour privilégier leur voiture personnelle, le covoiturage, l'auto-car ou l'avion à bas coût. Et ce, malgré des temps de parcours généralement allongés, une baisse de confort, les risques de la route et une pollution accrue.

Mobilisons-nous pour sauver nos trains !

L'offre ferroviaire ne doit pas être limitée au TGV, à quelques grands axes Intercités et aux trains de banlieue.

Nous attendons de l'État :

- qu'il garantisse le droit à la mobilité, c'est-à-dire le droit de disposer d'un transport public fréquent, confortable et écologique ;
- qu'il assure son rôle de pilote du transport public ferroviaire et agisse rapidement pour enrayer le déclin du rail par une politique volontariste ;
- qu'il accélère la modernisation des voies ferrées et le renouvellement des trains ;
- qu'il exige de la SNCF un service de qualité, performant et à prix raisonnable.

La Fédération Nationale des

Ébullitions et la laïcité René CONSTANS nous écrit

Il me semblait qu'ÉBULLITIONS partageait une saine conception de la laïcité.

Vous rapportez en page 4 de votre dernier numéro (mai 2015) un extrait des propos que Christophe Perny, ancien président du Conseil Général du Jura, tient sur Jean-François Debat dans le numéro de L'Express qui lui est consacré (peut-on encore ainsi parler ?). Vous relevez à propos de notre élu ce qui relève de ses qualités intellectuelles et de l'excellence

de sa gestion publique et mettez sur le même plan l'énonciation de ses convictions religieuses qui appartient, à ce qu'il me semble, au strict domaine privé. Certes il s'agit de propos énoncés par Christophe Perny, mais ce sont ceux qu'Ébullitions a choisi de reproduire. À tout mêler, on se confine dans une position inattendue et retardataire qui ouvre précisément à une forme de radicalisme que nous refusons et à des dérives regrettables.

NDLR : en effet, à la lecture de L'Express, ces propos nous ont surpris. Surprise que nous avons voulu faire partager à nos lecteurs.



Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) défend les voyageurs depuis de nombreuses années. Participez à son action et signez cette pétition à adresser à :

- M. le Président de la République,
- M. le premier ministre.

Nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour le maintien d'un service ferroviaire fréquent, confortable et écologique afin de garantir le droit à la mobilité pour tous les usagers du train.

La phrase du mois

*Sachant que l'argent ne fait pas le bonheur,
mais n'y croyant pas,
certains se privent de bonheur pour avoir de l'argent.*

(Extrait de
«Si je m'écoutais, je m'entendrais»
de Jacques Salomé et Sylvie Galland)

ébullitions - journal mensuel

n°125 - juin 2015

• Prix au n° : 1,5 € • Abonnement un an, 10 n° : 15 €

• Six mois : 7,50 €

(chèques libellés au nom de : Association ébullitions)

Adresse : Maison de la Vie Associative,

2 boulevard Irène Joliot-Curie, CS 70270

01006 BOURG-en-BRESSE, CEDEX.

Contact et envoi des textes : 06 63 30 81 01

ebullitions01@gmail.com

Né au sein du Forum départemental des listes citoyennes, le collectif de réalisation et d'animation créé avec Jean-Pierre COTTON est composé actuellement de Laurent HERVIEU, Guy MAULANDI, Patrick PERRET, Jean Luc MAURIER, Nathalie VALLÉE, Charles VIEUDRIN, Armand DARMET.

«48 heures»

Droit des propriétaires contre droit au logement

Lorsque les demandeurs d'asile ont été expulsés de la maison réquisitionnée avenue de Marboz à Bourg-en-Bresse puis de l'avenue Jean-Marie Verne, on ne savait pas que Bourg était en plein dans l'actualité parlementaire.

En effet, il est couramment admis par les tribunaux, qu'au bout de 48 heures d'occupation d'un domicile, les occupants « illégaux » ne peuvent plus être expulsés par la seule force publique. Le propriétaire doit porter plainte et attendre qu'un juge ordonne l'expulsion. Le droit du propriétaire est respecté et les occupants ont quelques semaines ou quelques mois pour se retourner. Ce délai avait été respecté avenue de Marboz et même encouragé par des discussions entre le propriétaire et la mairie, tandis que pour l'avenue Jean-Marie Verne, la mairie propriétaire avait convoqué la police sans attendre ce fameux délai de 48 heures.

Bourg rattrapé par l'actualité

Natacha BOUCHARD, sénatrice maire de Calais dépose une proposition de loi adoptée le 10 décembre 2014 par le Sénat. Celle-ci vise à étendre de 48 heures à 7 jours francs, le délai au cours duquel le

propriétaire peut invoquer le flagrant délit pour déposer plainte pour violation de domicile et déclencher une expulsion policière sans l'intervention d'un juge.

La télé nous a montré récemment une vieille dame rentrant de l'hôpital et constatant l'occupation de sa maison. Cette fâcheuse situation a suffi à l'assemblée nationale pour voter à l'unanimité la proposition de loi de Natacha BOUCHARD, membre du mouvement *Les Républicains* le jeudi 11 juin 2015.

Doit-on encore revendiquer de donner la parole aux citoyens si c'est pour faire usage d'une telle unanimité contre les faibles ? Légiférer sous les feux de l'actualité, avec la pression de l'opinion publique et le lobbying des propriétaires, nous éloigne d'une sérénité nécessaire à toute prise de décision. Rappelons que loin de la situation de cette vieille dame rentrant de l'hôpital, la maison située avenue de Marboz a été détruite le lendemain de l'expulsion et que celle de l'avenue Jean Marie Verne, en parfait état, est vouée à la démolition aux dires du maire de Bourg.

Charles VIEUDRIN

Du 17 au 29 octobre

Découverte de l'Algérie en train

L'ACCMMA (*Association comtoise pour la connaissance du Maghreb et du Monde arabe*) qui a déjà organisé plusieurs voyages de découverte de pays du Maghreb (Algérie et Libye en particulier) propose une approche originale de l'Algérie en utilisant son réseau ferroviaire qui est en cours de rénovation. Ce voyage nous emmènera d'Oran à Annaba via Alger, Biskra, Constantine et Tébessa. Il alliera une découverte touristique classique (les 4 grandes villes, les ruines romaines de Tipaza, les palmeraies de Biskra...) et une approche des transports ferroviaires urbains (métro d'Alger, tramways de Constantine, Oran et Alger) et interurbains. Je m'efforcerais aussi de vous faire partager ma connaissance de l'Algérie, pays dans lequel j'ai vécu de 1975 à 1980 et dans lequel je suis très fréquemment retourné professionnellement.

Le coût de ce voyage se monte à 1250 €, prix auquel il faut ajouter le prix du billet d'avion et le visa.

Pour vous inscrire, demandez-moi de toute urgence le descriptif de ce voyage ainsi que la fiche de présentation et d'inscription :

Jacques.m.fontaine@gmail.com

Frontex

La police des frontières aux mains d'entreprises privées

La politique de gestion des flux migratoires actuelle et la fermeture des frontières qui en découle représente une manne pour des activités mafieuses mais aussi pour des entreprises privées spécialisées dans la sécurité, la détention, l'hébergement, l'accueil... Plus l'Eu-rope construit des murs, plus les prix montent, plus les budgets *Frontex* augmentent, plus il y a de morts.

Entre autres, augmente le rôle de la FRONTEX qui est le bras armé de ses frontières et la présence de grandes entreprises privées sur le marché de la sécurité des frontières...

Plutôt que de demander combien coûte le migrant, mieux vaudrait demander combien coûte la sécurisation des frontières et à qui cela rapporte.

La *Frontex* est une agence qui travaille de manière autonome sans aucun contrôle, dont les intérêts privés prennent une part importante. Une grande part de la sécurisation des frontières est donnée à des marchés privés. Le groupe EOS (*Organisation Européenne pour la Sécurité*) qui représente les intérêts d'une quarantaine d'entreprises (*groupe EADS* et filiales *Eriksson, Indra, Thales, Finmeccanina*) est un groupe de pression très actif au niveau de Bruxelles...

Bernadette PERRAUD

Le chiffre du mois

2.8 millions d'euros

C'est le montant que va toucher chaque année le Football Bourg en Bresse Péronnas au titre des droits télé. La moitié de son budget. Un montant forfaitaire acquis, même si le match n'est pas retransmis. Et d'où croyez-vous que vient cette manne financière ? Et bien elle vient de la publicité que vous ingurgitez quand vous regardez les matches. Comme certains élus, j'aimerais bien qu'une partie de cet argent serve à mettre aux normes footballistiques, le stade Marcel Verchère : 1.9 millions d'euros à la charge du contribuable. Vive le sport !

Charles VIEUDRIN

Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République *Bourg-en-Bresse, le 29 mai 2015*

**Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre,
Madame la Ministre de l'Écologie, de l'Énergie,
et du Développement Durable,
Mesdames et Messieurs les Membres
du Gouver-nement,**

Le 13 février 2013, le Président de l'Union Européenne, Monsieur Van Rompuy et le Président de la Commission Européenne, Monsieur José Manuel Barroso, signaient à la Maison Blanche avec le Président Obama, un engagement pour négocier un nouveau marché transatlantique USA-UE « *Partenariat Transatlantique pour le Commerce et l'Investissement* » (PTCI). Les peuples des 28 états membres de l'UE et leurs parlementaires nationaux, ni informés ni consultés, furent tenus à l'écart !

Cette opacité nous a interpellés et nous avons cherché à comprendre les tenants et aboutissants de cet accord. Le 14 juin 2013, la France donnait mandat à la Commission Européenne de la représenter dans ce cadre (comme les 27 autres pays membres). Depuis, les négociations se poursuivent dans l'omerta et les travaux du 9^e cycle se sont achevés à Washington le 24 avril 2015.

De nombreux observateurs craignent que les acquis fondamentaux de la France (comme des autres états membres de l'UE) soient mis à mal, notamment en matière sociale, environnementale, alimentaire ou en Santé Publique. Ils redoutent aussi la remise en cause des prérogatives des collectivités territoriales. En effet, certains articles du dit mandat (Art. 4, 23, 24, 27 et 45 notamment) publiés plus d'un an après, font état de cette soumission des réglementations nationales, régionales, départementales et communales au futur traité.

Les normes sociales, financières, sanitaires, culturelles et environnementales, mises en place dans chaque pays pour protéger les citoyens, sont appréhendées par ce traité comme de possibles obstacles : si elles s'estiment lésées, les multinationales pourront poursuivre les états devant des tribunaux d'arbitrage privés (ISDS¹), hors de tout contrôle démocratique.

La législation française qui favorise les AOP-AOC, qui refuse très justement l'exploitation des gaz de schis-

te sur notre territoire et les OGM, ce dont nous pouvons nous réjouir, pourra par exemple être attaquée par une multinationale devant ces tribunaux. Il est d'ailleurs symptomatique de constater qu'à l'issue du 9^e cycle de négociation d'avril 2015 portant notamment sur les OGM, l'Union Européenne a autorisé dans la foulée l'importation de 19 OGM.

Enfin et pour défendre la démocratie à laquelle nous sommes particulièrement attachés, nous vous informons qu'une Initiative Citoyenne Européenne (ICE²) a été lancée comme une invitation faite à la Commission Européenne pour préparer une proposition législative de protection des citoyens face aux risques de remise en cause afférents au traité en préparation :

À la date du 28 mai 2015, cette ICE en était à 1 950 025 signataires (1 738 000 le 2 mai) répartis sur 13 et bientôt 14 pays membres de l'Union Européenne !

Nous espérons que comme nous, vous êtes des ardents défenseurs de la démocratie, de la transparence et de la protection des citoyens français sur tous les plans évoqués :

Comment comptez-vous garantir la solidité de nos structures sociales, de nos règles démocratiques, de nos champs d'action économique et de nos mesures de protection environnementale face au Traité Transatlantique ?

Comment tiendrez-vous compte des positions prises par l'Assemblée Nationale le 23 novembre 2014 et par le Sénat le 4 février 2015 pour plus de transparence et contre un mécanisme d'arbitrage privé pour le règlement des différends dans le projet d'accord similaire entre l'UE et le Canada ?

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, et du Développement Durable, Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement, en notre vigilante détermination.

*Pour le Collectif Stop TAFTA de Bourg-en-Bresse,
Christine Monnet, Monique Béréziat, Jean Maupoint,
Jean-Luc Maurier, Bernard Mercier*

¹ *Investor State Dispute Settlement en anglais, soit un mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États. Ces instruments sont prévus par les traités de libre-échange pour favoriser l'investissement étranger en dépit des règlements locaux, nationaux et européens d'où de potentiels conflits.*

² *Pour être valable, une ICE doit réunir au moins un million de citoyens répartis sur au moins 7 pays sur les 28 de l'UE.*

«Center Parcs» à Roybon en Isère

Pour un autre modèle de développement des Chambaran

Nous (la CEN, Coordination de la nouvelle éducation populaire) proposons que les associations PCSCP avec les Zadistes et autres partenaires les plus nombreux possibles de la société civile s'associent pour faire s'exprimer les habitants de l'Isère sur leur vision d'un autre modèle économique et humain de développement.

Un modèle qui ne tue ni le climat ni la nature, notre avenir à tous, ni n'exploite les humains dans un salariat précaire et qui voit s'affirmer une gouvernance directe du territoire par ses habitants en se dispensant de cette délégation de pouvoir (une démission en fait) à des élus qui n'en finissent pas de déposséder le peuple du droit de gérer lui même ses ressources ses biens communs et son avenir.

Reprise de pouvoir direct de la collectivité

La question sans doute centrale et vitale est celle d'une reprise de pouvoir direct de la collectivité, donc en propriété sociale mixte ou en régie municipale sur les divers et variés systèmes de production locale d'énergies renouvelables comme d'alimentation saine, en profitant de la crise énergétique et de toutes les transitions ; dit autrement, toutes les occasions d'en finir par le bas avec un système d'appropriation privée du travail humain et des ressources...

Cette reprise en propriété publique est susceptible, en contexte de récession, non seulement de fournir chauffage gaz et électricité moins chers aux plus fragiles (HLM, personnes à faibles revenus, bien sûr en lien avec le couple sobriété/efficacité), mais aussi en soustrayant cette production aux grands groupes multinationaux

En effet, c'est ainsi que pourront retomber directement dans les caisses publiques les plus values initialement distribuées aux actionnaires privés !

Pour financer des politiques territoriales des biens communs en déshérence

Ainsi pourront être financées au local des politiques territoriales de sécurisations sociales, et de culture, cet autre bien commun en déshérence : en France le démantèlement en cours de la sécurité sociale va de pair avec celui du secteur culturel et associatif. La drastique réduction des dépenses publiques ou austérité se traduit aussi par la baisse de 28 milliards de dotations de l'état aux Collectivités d'ici 2017, d'où la liquidation du tissu social/culturel déjà bien visible à Romans, Grenoble ayant pris une autre option.

Pes exemples ailleurs

Nous proposons qu'après des échanges des savoirs de tous en intelligence collective, soit projetés de courts métrages (15mn) comme celui sur Montdidier : 4 éoliennes municipales font rentrer 400 000 € nets chaque année dans les caisses publiques pour, entr'autres, isoler les vieux logements. Maints exemples en France, au Danemark, en Autriche, nous parleront fortement : ainsi Gussing, où 1000 emplois ont été créés en 15 ans par la production autonome d'énergie via 55 bio digesteurs avec une réduction de 400% d'émission de CO2, et des effets induits d'enrichissement collectif via les filières bois et agricole locales, et ce, sur une population de seule-

ment 4500 habitants, autrefois les plus pauvres d'Autriche.

Conservation des espaces agricoles

L'autre prise de pouvoir de la population presque aussi vitale pour sa sécurité concerne les politiques foncières dans le territoire... face aux déprises agricoles. Il y a urgence à agir là où sont les grands travaux inutiles mais aussi partout : dans notre pays la conservation des espaces agricoles, dont nous disposons encore (rappel : 78 000 ha détruits chaque année, soit 1 stade de foot toutes les 5mn, un département tous les 7 ans), est essentielle pour permettre aux territoires de conserver l'une de ses rares ressources en biodiversité, en eau pure et en productions vivrières potentiellement créatrices de centaines de milliers d'emplois si la production se convertit (cf 100 expériences de conversions au bio vivrier en périphérie des cités dans un nouveau rapport Villes/Campagne, en France, Allemagne etc. ; cf Collectif du même nom à Valence ayant sauvé 60 ha).

Une sources d'emplois locaux

Des études récentes de l'INRA estiment que 1000 M2 soit 1/10e d'hectare créent un emploi SMIC, soit en coopérative, soit en agriculture paysanne individuelle, si la production maraîchère fournit en direct des cantines. (Cf vidéo sur la commune de Mouans sartoux avec

sa cantine bio 100% à 2 € le tarif social, mais aussi d'autres expérimentations en permaculture, agroécologie, agro foresterie, bio dynamique, recensés dans diverses revues...)

Même s'il est bien malmené, si les sols sont à 90% sans vie, tués par les engrais et pesticides de l'agriculture industrialisée, le secteur agricole avec sa conversion constitue une réponse durable à la disparition structurelle de l'emploi dans les secteurs secondaires et tertiaires, liée à la mondialisation et donc à la concurrence des pays émergents.

Là commence la vraie relocalisation et partant, des emplois de qualité sur une belle valeur ajoutée enrichissant tout le monde, et avec la réduction massive des émissions de CO2.

Et moins de CO2

Rappelons que les émissions de CO2 de la production animale hors sol mondialisée représentent 15% et les transports 15%, notamment ceux des denrées alimentaires et des substances énergétiques, les villes dépendant à 90% pour leur appro- (suite page suivante)



visionnement des produits venues d'ailleurs, tous menacés par les intempéries, les sols détruits, les OGM, les spéculations des banques, les nécrocarburants, les conflits géopolitiques...

Cette extrême fragilité de nos approvisionnements vitaux, nécessite de sauver tout M2 de terre, de mettre fin à tous les grands projets inutiles...

Selon le GIEC, de plus en plus inquiet, si l'on ne réduit pas d'au moins 40 à 50% les émissions de CO2 à l'horizon 2040 l'explosion incontrôlable du climat se poursuivra avec des augmentations de températures de plusieurs degrés menaçant l'existence même de la vie sur cette planète ce siècle échu !

Il s'agirait donc de se battre pied à pied en ZAD et encore et toujours, et aussi de construire un pouvoir décisionnel des habitants réunis à 10/20/30% dans des commissions locales comme à Saillans (240 personnes en 12 commissions sur 1200 habitants) et ce, en lien étroit avec l'existant comme les commissions départementales qui évaluent les politiques d'urbanisation mises en place par les collectivités locales dont le classement des terres en ZAP et ce, pour une régulation réciproque...

En résumé

Pour renforcer la lutte il faut **gagner la conscience et le cœur des populations** les plus nombreuses et les moins nanties.

il faut faire s'exprimer ces habitants de l'Isère et de la Drôme sur leur vision d'un autre modèle économique et humain, d'**une autre gouvernance du territoire** que la délégation de pouvoir à des Zélus qui n'en finissent pas de déposséder le peuple du droit de gérer lui-même ses ressources et biens communs et de donner l'argent public

aux investisseurs privés... pour des projets ne «profitant» qu'à une clientèle éloignée et riche... et à quelques déjà nantis locaux...

Ces rencontres débats populaires autour de soupes ou trocs divers sur les lieux d'habitation sont le prolongement naturel des luttes de résistance et en droit fil des débats avec vidéos alternatives organisés sur les lieux de la lutte par les Zadistes.

Ils permettront d'échanger plus largement les savoirs et de **construire des projets de territoire «citoyens» alternatifs et résilients (PRATIC)** ouvrant sur d'autres mondes conviviaux à taille humaine et plus égalitaires autrement bons à vivre que cette propriété privée des moyens de détruire qui a pour effet : productivisme, croissance infinie, extractivisme, industrialisme, gigantisme, grands projets inutiles, en bref autant de désastres irréversibles en cours, telle celle symbolisée par la gigantesque silhouette de béton du grand stade lyonnais sur les terres fertiles et bientôt absolument essentielles aux habitants de la banlieue voisine.

Résister sans construire est stérile comme il est vain de construire sans résister...

Organiser ces débats ou rencontres décentralisées suivis de la projection de mini-films documentaires colportant les alternatives et les transitions réellement opérationnelles en matière d'**autonomie alimentaire et énergétique, de démocratie directe locale, de politique de préservation des espaces agricoles et forestiers et autres biens communs (santé, culture, transports, chauffage HLM, agriculture urbaine...)** réenchanterait l'avenir et les luttes.

Pour la CEN, André DUNY

Un groupe local Colibris 01 Bourg



Initiateur du Mouvement Colibris, reconnu expert international pour la lutte contre la désertification, Pierre Rabhi est l'un des pionniers de l'agriculture écologique en France. Depuis 1981, il transmet son savoir-faire en Afrique en cherchant à redonner leur autonomie alimentaire aux plus démunis et à sauve-

garder leur patrimoine nourricier.

Auteur, philosophe et conférencier, il appelle à *«l'insurrection des consciences»* pour fédérer ce que l'humanité a de meilleur et cesser de faire de notre planète-paradis un enfer de souffrances et de destructions. Devant l'échec de la condition générale de l'humanité et les dommages considérables infligés à la Nature, il nous invite à sortir du mythe de la croissance indéfinie, à réaliser l'importance vitale de notre terre nourricière et à inaugurer une nouvelle éthique de vie vers une *«sobriété heureuse»*.

«De ses propres mains, Pierre Rabhi a transmis la Vie au sable du désert... Cet homme très simplement sain, d'un esprit net et clair, dont la beauté poétique du langage révèle une ardente passion, a fécondé des terres poussiéreuses avec sa sueur, par un travail qui rétablit la chaîne de vie que nous interrompons continuellement».

(Texte de Yehudi Menuhin sur www.colibris-lemouvement.org)

Un groupe sur Bourg, pour quoi faire ?

L'objectif est de faciliter la réunion, l'échange, la coopération entre les personnes désireuses d'agir sur leur territoire... C'est aussi l'occasion d'élaborer collectivement des projets et des plans d'actions ! Chaque groupe définit ses modes d'actions et selon la légende du Colibris, chacun fait selon ses moyens.

Mercredi 24 juin dernier, le cinéasteur projetait «En quête de sens», en partenariat avec Uns-iCité, film suivi d'un débat animé par Colibris 69. À la sortie, une poignée de spectateurs étaient prêts à créer un groupe « Colibris 01 Bourg-en-Bresse ». Dans l'Ain, il en existe un dans le Pays de Gex.

Si vous souhaitez être informés de cette initiative, faites-vous connaître à ebullitions01@gmail.com.

Pour en savoir plus sur nos voisins gessiens, rendez-vous sur le réseau social des colibris : <http://colibris.ning.com/group/tnt-pays-de-gex-geneve>

Charles VIEUDRIN